CHECK-LIST PROPRIÉTAIRE · ÉDITION 2026

Louer en règle en courte durée.

Les points essentiels à vérifier avant et pendant la mise en location d'un meublé de tourisme. Cochez-les un à un : votre location démarre sur des bases saines.

01 Statut et autorisations

- [] Identifier le statut du logement : résidence principale, secondaire ou investissement.
- [] Vérifier les règles de la commune : déclaration, numéro d'enregistrement, changement d'usage, quotas.
- [] Résidence principale : suivre le plafond annuel de nuitées (120, ou 90 selon la commune).
- [] Relire le règlement de copropriété et informer le syndic de la mise en location.
- [] Souscrire une assurance couvrant la location saisonnière.

02 Fiscalité

- [] Déclarer le début d'activité et obtenir un numéro SIRET.
- [] Choisir entre micro-BIC et régime réel, avec un expert-comptable.
- [] Étudier l'intérêt du classement en meublé de tourisme (abattement de 50 %).
- [] Vérifier la collecte de la taxe de séjour par les plateformes.

03 Sécurité et conformité

- [] Installer un détecteur de fumée (obligatoire) et vérifier son fonctionnement.
- [] Tenir à disposition le diagnostic de performance énergétique (DPE).
- [] Prévoir extincteur, trousse de premiers secours et consignes d'urgence.

04 Le logement

- [] Literie de qualité et deux parures de linge par lit.
- [] Cuisine réellement équipée, rangements, occultation des chambres.
- [] Wi-Fi fiable, espace de travail, prises près du lit.
- [] Guide du logement : accès, Wi-Fi, équipements, règles, adresses utiles.

05 L'annonce

- [] Afficher le numéro d'enregistrement sur chaque annonce.
- [] Photos professionnelles en lumière naturelle, description fidèle.
- [] Règlement intérieur clair et tarification ajustée à la saison.

06 L'exploitation

- [] Organiser ménage, linge et contrôle après chaque départ.
- [] Prévoir l'accueil : en personne ou accès autonome sécurisé.
- [] Identifier des artisans réactifs pour la maintenance.
- [] Suivre revenus, nuitées et dépenses pour vos déclarations.

Un doute sur un point ? Faisons le point ensemble.

Audit personnalisé et gratuit : contact@avelis-conciergerie.fr · +33 1 84 20 16 26

Avelis Conciergerie — EI · 12, rue Sarah Bernhardt, 92600 Asnières-sur-Seine

Informations générales, ne constituant pas un conseil juridique ou fiscal. Vérifiez les règles locales auprès de votre mairie.